

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 novembre 2013

PLFR 2013 - (N° 1547)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 148

présenté par
M. Eckert

ARTICLE 13

À l'alinéa 54, substituer aux mots :

« et suivants »

les références :

« à 266 *terdecies*, 268 *ter* et 285 *sexies* ».**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de précision.